



# COMITE DE SOUTIEN

Nous voulons savoir la vérité sur la mort de  
Martine BHIKI

Agée de 42 ans, jeune femme active, généreuse et épanouie hospitalisée pour une liposuction le 10 Janvier 2005 à la clinique St-Pierre situé au Sud de la Basse-Terre, elle décède dans des circonstances dramatiques et tragiques.

Trois-Rivières, le ..../...../ 2009

Monsieur BHIKI Claudius  
Mademoiselle BHIKI Katharina  
Monsieur BHIKI Riadjy  
Villa Katharina  
Route de l'étang  
97114 – TROIS-RIVIERES

*Adresse Destinataire*

Objet : Affaire BHIKI MARTINE FRANCOISE  
P.J : Rapport des experts médicaux

**A l'attention de :**

*Appellation,*

Nous avons l'honneur de solliciter de votre bienveillance une attention particulière concernant le décès de mon épouse et la mère de mes deux enfants BHIKI Martine Françoise. Elle nous a quittés dans des circonstances dramatiques et tragiques à la Clinique Saint-Pierre à Basse-Terre en Guadeloupe, suite à une négligence médicale.

Nous sommes une famille Guadeloupéenne (Ma fille 24 ans, mon fils 9 ans et moi-même 53 ans), et jusqu'au 10 Janvier 2005, nous étions aussi et surtout une famille épanouie et soudée. Mon épouse Martine avait décidé de subir une intervention chirurgicale esthétique (liposuction, 800cc 600 à 800g de graisse à prélever sous ombilicale).

Suite à cette intervention du 10 Janvier 2005, **mon épouse est décédée** le 13 et le 15 Janvier 2005, la date varie selon les sources médicales, mais dans tous les cas, les experts médicaux sollicités par le juge, confirme la **négligence** : absence de surveillance, non présence de salle de réveil, manque de précaution... En effet, après l'intervention, elle sera "abandonnée" dans un couloir, sans surveillance.

J'ai saisi le procureur de la République, lequel en s'appuyant sur le rapport des experts médicaux conclu : - clinique non conforme - pas d'agrément sanitaire - commission de sécurité "avis défavorable" - pas de salle de réveil, pas de salle de réanimation. (Voir copie jointe des experts médicaux).

Sachant que tout acte chirurgical esthétique doivent être réalisés obligatoirement dans des installations ayant obtenu l'autorisation Préfectorale.

Compte tenu du rapport de la commission de sécurité qui a émis un avis défavorable au fonctionnement de cet établissement, le maire de la commune de Basse-Terre aurait dû faire appliquer cet avis en fermant cette clinique.

Sans aucune manifestation du Maire, l'Etat aurait dû supplier la carence du Maire. Si le Maire reste inactif, le Préfet de Région ainsi que le directeur de l'ARH peut alors prendre la décision de fermer cette clinique.

Or, 3 ans après le décès de mon épouse et de notre mère, **cette Clinique hors norme**, continue à exercer dans notre département.

Des conclusions qui nous renforcent dans nos convictions et motivent notre détermination. Il est trop tard pour ma femme et notre mère, mais nous nous battons pour que jamais plus de tels drames se reproduisent et ne jettent des familles dans la désolation.

*Appellation*, aujourd'hui, nous vous sollicitons dans l'espoir de vous voir intervenir dans cette douloureuse affaire, afin d'inciter les autorités à prendre les mesures qui s'imposent, c'est à dire la fermeture de cette clinique. Nous avons confiance dans votre action et face à cette situation qui met en danger la vie des guadeloupéens, nous restons persuadés que vous ne resterez pas insensible.

Pour information un comité de soutien de 400 membres a vu le jour, une pétition est en cours avec 4000 signatures et un site internet a été créé [www.martinebhiki.com](http://www.martinebhiki.com).

De plus, cette affaire a fait l'objet de nombreux passages télévisés sur les chaînes locales (RFO, A1 et ATV), sur les stations de radio (RFO et RCI), sur la chaîne Nationale "TF1" dans l'émission "Sans Aucun Doute" ainsi que divers articles dans la presse locale (France-Antilles et Sept-Magazine).

Nous nous tenons à votre disposition pour toutes informations complémentaires liées à cette affaire.

Nous vous prions de recevoir, *Appellation*, l'expression de notre haute considération.

Monsieur BHIKI Claudius      Mademoiselle BHIKI Katharina      Monsieur BHIKI Riadjy

Mr BHIKI Claudius Villa Katharina Route de l'étang 97114 Trois-Rivières  
Phone Domicile: 0590 80 06 64 – Portable 0690 36 49 63